

## Insupportable !!!

## Les facteurs ne veulent pas endosser le mauvais rôle

## Ils veulent répondre aux besoins de la population

Déjà porteurs parfois de mauvaises nouvelles, de lettres de licenciement et de notifications de toutes natures, affectant gravement la vie de nos concitoyens, voilà qu'on va demander aux factrices et facteurs d'assumer une prestation annonciatrice de coupure d'électricité.

En effet la Direction Régionale ENEDIS Centre Val de Loire a décidé de faire réaliser la prévenance client pour effectuer les « derniers contacts avant coupure » à destination des usagers équipés de LINKY, par un « prestataire » de poids : « La Poste ». [Télécharger le tract mines énergie](#)

L'objet du contrat de sous-traitance est de fournir un listing d'usagers en situation d'impayés, afin que les facteurs leurs remettent un pli incluant un avis de passage avant coupure. Sans réaction de l'usager, la coupure intervient 2 jours plus tard via un ordre sur LINKY.

Or ce partenariat n'a jamais été présenté ni aux postiers, ni à leurs organisations syndicales.

La course au profit, la concurrence, la privatisation des services publics, déclenchent des aberrations et des situations intenable pour les postiers. **Comment pouvons-nous, dans le même temps, « veiller sur mes parents » et leur amener dans certains cas le courrier qui annonce qu'on va leur couper l'électricité ?** Il y a certainement mieux comme attitude bienveillante et démarche empathique. Cette approche ne peut se concevoir comme une prestation, elle doit être accompagnée par une prise en charge sociale, où la situation matérielle, mentale, familiale, affective des personnes concernées ne peut subir une distribution en catimini. Une société qui ne considère plus que les citoyens sous l'angle du consumérisme est une société qui se meurt, et nous ne pouvons pas être les messagers aux allures de croque-mitaine à qui l'on fait distribuer les plis de l'indifférence.

La CGT FAPT en lien avec la CGT Energie fera tout pour empêcher ces façons de faire.

La précarité énergétique, la précarité tout court sont de vrais problèmes et on ne coupe pas l'électricité (et avec le chauffage, l'éclairage, le frigo etc...) à des usagers en difficulté. L'accès à l'énergie est un droit fondamental, il ne peut être remis en cause.

**Agents de La Poste, d'Enedis et d'EDF, nous ne voulons pas servir les intérêts des actionnaires mais répondre concrètement, quotidiennement avec une formation adaptée, un statut, aux besoins et préoccupations de la population.**

Au contraire, La Poste et Enedis doivent arrêter leurs politiques mortifères de mise à mort du service public.

Nous voulons être au service du public, nous avons choisi nos métiers pour cela, nous ne voulons ni être des démarcheurs commerciaux, ni faire la sale besogne.

**Oui au service public pour répondre aux besoins des usagers  
Non à la privatisation et à la marchandisation des services publics**

